

Des archaïsmes Roumains Du Domaine Militaire D'origine Française

Adela-Marinela STANCU

<https://doi.org/10.52744/AUCSFLSA.2024.01.51>

Abstract

In this article we will focus on some words of French origin which were once encountered in the Romanian language, but which are no longer in use nowadays. These words are considered lexical archaisms, as they designate different aspects of reality which have disappeared. In this article we will talk about some words that belong to the military field.

Keywords: *lexical archaism, origin, obsolete, military, army*

Résumé

Cet article vise les mots d'origine française qui ont existé dans l'usage des parleurs de la langue roumaine, mais qui aujourd'hui ne font plus partie de la catégorie des termes actifs. Ils sont considérés des archaïsmes lexicaux, étant des mots qui désignent différents aspects de la réalité qui sont disparus. Nous discuterons dans cet article les mots qui désignent des objets de vêtement et des tissus.

Mots-clé: *archaïsme lexical, origine, ancien, militaire, armée*

Rezumat

În acest articol discutăm despre cuvintele de origine franceză care au existat în limba română, dar care astăzi nu mai fac parte din categoria termenilor activi. Sunt considerate arhaisme lexicale, fiind cuvinte care desemnează diferite aspecte ale realității care au dispărut. În acest articol vom discuta despre cuvinte care aparțin domeniului militar.

Cuvinte-cheie: *arhaism lexical, origine, învechit, militar, armată*

La langue française a eu un rôle important pour l'accomplissement du caractère moderne de la langue roumaine.

Le prestige culturel de la France et les relations économiques et politiques qui existaient entre la France et la Roumanie sont quelques motifs qui ont influencé la langue roumaine. La plupart de nouveaux termes ont été empruntés dans le XVIIIe siècle et spécialement au XIXe siècle.



Le style de vivre des Français a représenté un vrai modèle pour les Roumains. Le français est devenu au XVIIIe siècle la langue des élites de la société (boyards, hommes politiques, écrivains etc.). La bourgeoisie et les classes populaires employaient des mots français pour copier les classes privilégiées.

Peu à peu, le français est devenu une langue usuelle parmi les Roumains: politiquement, par son utilisation en tant que langue de la diplomatie à Constantinople (XVIIIe siècle); par l'introduction de son étude dans les écoles roumaines, par l'apparition des livres en français etc. Dans la société sont apparus les jeunes progressistes qui utilisaient, dans leurs dialogues, des mots français souvent déformés. Beaucoup d'entre eux avaient étudié en France et ils ont été influencés par la mode, le style de vie et la société française en général. Ils désiraient apprendre et parler le français pour dépasser leurs limites, pour être à la mode ou pour changer leur avenir, par une intégration dans la civilisation européenne.

Th. Hristea disait que «l'influence française sur le lexique roumain a été la plus forte de toutes les influences modernes qui se sont exercées sur la langue roumaine»²⁰⁹.

A travers le temps, dans la première moitié du XIXe siècle, quand la lutte entre «le nouveau» et «l'ancien» est assez fort, cette influence s'observe aussi dans le domaine de la langue: les éléments anciens (grecs et turcs) cèdent graduellement devant les éléments nouveaux d'origine française et latine. Si certains mots d'origine grecque ou turque ne sont plus gardés dans la langue roumaine, ceux d'origine français s'y rencontrent encore. Mais, il y aussi des mots d'origine française qui ont existé dans le langage usuel des parleurs roumains, mais qui ne font plus part de la catégorie des termes actifs. Ces mots se rencontrent encore seulement dans les œuvres littéraires et, peut-être d'une manière accidentelle, les uns d'entre eux sont employés comme régionalismes. Ils sont considérés comme des archaïsmes lexicaux, étant des mots qui désignent de différents aspects de la réalité qui n'existent plus ou qui sont dénommés d'une autre manière. Bien qu'ils aient été à l'époque des néologismes, à travers le temps ils ont disparu. Les causes de leur disparition sont divers: les réalités qu'ils désignaient ont disparu ou ils ont été remplacés par d'autres mots néologiques.

Dans un article publié en 2010²¹⁰, on a discuté sur les archaïsmes qui appartiennent à la terminologie textile.

²⁰⁹ Th. Hristea, *Probleme de etimologie. Studii. Articole. Note*, București, Ed. Științifică, 1968, p. 108.

²¹⁰ Adela-Marinela Stancu, *Terminologie textile archaïque d'origine française*, dans le vol. «Sibiu Alma Mater University Journals», Série C, Social Sciences, Sibiu, Ed. Alma Mater, 2010, p. 88-92.



Dans le présent article nous discuterons sur des termes archaïques qui appartiennent au domaine militaire. Il s'agit des mots qui désignent différents objets militaires²¹¹.

1. Arbalète

Dans la langue roumaine, *arbaletă* a le sens d'«arme utilisée pour jeter des flèches ou des projectiles, formée d'un arc montée sur un support, actionnée manuellement ou par un mécanisme», conformément au DEX. Le DLRM²¹² l'explique comme «ressort en acier, monté sur un lit en bois, utilisé pour jeter les flèches» et Lazăr Șăineanu²¹³ comme «arme avec laquelle on projetait les flèches et les projectiles». Actuellement, il a aussi le sens de «arme utilisée pour la chasse sous l'eau» (DEX).

En français, le mot *arbalète* (attestée en 1100) désigne «(anc.) une arme qui jette des flèches ou projectiles, formée d'un arc qui est monté sur un support, actionné manuellement ou par un mécanisme, qui ressemble à un arc, utilisé au passé» (TLFi). Il y en a plusieurs types: *arbalète à main* «qui se bande avec la main»; *arbalète à pied-de-chèvre* ou *de biche* «dans laquelle l'arc est tendu à l'aide d'un levier à deux branches»; *l'arbalète à cric* «où la tension est produite par un petit cric fixé à l'arbrier»; *l'arbalète à moufle* «où le crochet est actionné par un système de manivelle»; *l'arbalète à cranequin* «qu'on bande au moyen d'une espèce de treuil»; *l'arbalète à tour, de passe* «machine de siège qui se bande avec une moufle ou un treuil»; *l'arbalète à galet* «arme de chasse dont la corde forme au milieu une sorte de poche pour recevoir le projectile, qui est généralement une boule de terre dure: le galet».

Le *Dictionnaire Robert* l'explique comme «arme de trait, arc d'acier monté sur un fût et dont la corde se bandait avec un mécanisme».

Le mot se retrouve aussi dans une locution pour marquer une grande vitesse, notamment en ce qui concerne un animal: *plus vite qu'un trait d'arbalète, comme un trait d'arbalète*.

Le jeu de l'arbalète désigne «un jeu d'adresse qui consiste à lancer avec l'arbalète des flèches ou des balles contre un but (le tir d'arbalète)». Le mot peut faire référence à tous les dispositifs, instruments ou objets qui par leur forme évoquent une arbalète.

Comme expression, *cheval attelé en arbalète* se réfère au fait qu'il est attaché seul devant les deux chevaux de timon d'une voiture. *Le*

²¹¹ Toutes les explications ont été extraites des dictionnaires que nous avons consulté pour réaliser cette analyse et qui seront mentionnés dans la *Bibliographie*, à la fin de l'article.

²¹² D. Macrea, *Dicționarul limbii române moderne* (DLRM), București, Ed. Academiei, 1958.

²¹³ Lazăr Șăineanu, *Dicționarul universal al limbii române: 77000 de articole*, Chișinău, Ed. Litera, 1998.



remorquage en arbalète est une sorte de remorquage en flèche où la remorque est frappée à environ un tiers de l'avant du remorqué de façon à ce que le remorqué fasse un certain angle par rapport à la route suivie par le remorqueur.

2. Arquebuse et arquebusier

En roumain, le mot désigne une «ancienne arme de feu, ressemblant au fusil». Dans le dictionnaire de Lazăr Șăineanu est mentionné comme «arme de feu portable, antérieure au mousquet et au fusil».

En français, *l'arquebuse* (attestée en 1452) était une ancienne arme à feu, qu'on faisait partir à l'aide d'une mèche ou d'un rouet se bandant avec une clef. Au temps de Louis XIV, l'arquebuse lançait une once sept huitièmes de plomb avec autant de poudre. Il y a plusieurs types d'arquebuses:

– *arquebuses à croc* «(XVe siècle) grosse et lourde arquebuse que l'on appuyait sur un croc pour tirer»;

– *arquebuse à mèche* (XVIe siècle) «arquebuse légère qui était employée dans la guerre de campagne; elle était garnie d'un bassinet, dans lequel est la poudre d'amorce, d'un couvre-bassinnet et d'un serpentín qui porte une mèche allumée, qu'un mécanisme particulier permet, à l'aide d'une détente, de faire tomber sur la poudre contenue dans le bassinet»;

– *arquebuse à rouet* «arquebuse garnie d'une platine à rouet»

– *arquebuse rayée* «arquebuse dont le canon est rayé en dedans»;

– *arquebuse à serpentín, arquebuse à vent* «arquebuse chargé avec l'air comprimé»

– *arquebuse butière* «arquebuse à rouet employée pour le tir à la cible, même après l'adoption du fusil à silex».

Comme terme argotique, ce mot est rencontré dans l'expression *faire péter l'arquebuse* «travailler énergiquement», *s'en faire péter l'arquebuse* «manger plus qu'à satiété».

L'eau d'arquebuse, eau vulnérable, est utilisée dans le traitement des blessures faites par les coups de feu. Elle peut aussi désigner une liqueur alcoolisée composée de plantes aromatiques encore en usage dans certaines provinces.

Le jeu de l'arquebuse était «un divertissement de bourgeois qui s'assemblent à de certains jours pour tirer de l'arquebuse ou plutôt du fusil: on le dit aussi du lieu où ils s'assemblent».

En roumain, *archebuzier* désigne un soldat (qui est) muni (d')une arquebuse.

On peut observer que les deux mots, *arquebuse* et *arquebusier*, n'ont pas souffert de modifications majeures en ce qui concerne leur forme.

Le terme *arquebusier*, attesté avant 1506, se réfère à la personne (soldat) qui était armée d'une arquebuse ou qui faisait des armes à feu. Il



pouvait aussi désigner le bourgeois qui fait partie de la compagnie formée pour l'exercice du tir de l'arquebuse. Dans certains dictionnaires on rencontre le sens de «celui qui fabrique ou vend des armes à feu». Ce mot a vieilli dans le premier sens, mais s'emploie encore de concert avec armurier dans le second.

3. Aviso

Le roumain *avizo*, avec la variante *aviso*, est enregistré par August Scriban²¹⁴ dans son dictionnaire et avec la mention qu'il est prononcé *avizo*. Il faut souligner que dans le dictionnaire de Lazăr Șăineanu apparaît la forme de pluriel *avizouri*. Le mot est expliqué comme «navire de guerre de petit tonnage et à grande vitesse, doué d'armement léger d'artillerie, qui transmet les commandes, les ordres, qui entreprend des actions de reconnaissances au cadre d'une encadre».

Le français *aviso*, attesté en 1772, désignait «un petit navire de guerre, léger et rapide, qu'on envoie à la découverte de l'ennemi, ou qu'on emploie à porter des ordres, des avis, des nouvelles ou à reconnaître la position des vaisseaux ennemis». L'origine du mot vient de l'espagnol, attesté depuis le XIVe siècle au sens de «nouvelle».

4. Baliste¹

Balistă est enregistré par le dictionnaire de Lazăr Șăineanu, avec le sens «machine de guerre, utilisée, depuis l'Antiquité jusqu'au Moyen Âge, pour lancer des projectiles (pierres, javelots, flèches, torches allumées etc.) contre l'ennemi». Il envoie vers une origine française du mot, mais aussi vers le latin *ballista*. Certainement, l'origine commune pour les deux mots est celle latine. De ce mot s'est formé *balistique* (en roumain, *balistic*).

En français, il y a deux mots *baliste*. Notre discussion sera pour le premier du dictionnaire, qui appartient au domaine militaire, celui de l'artillerie. La *baliste* était une machine de guerre, dans laquelle une pièce de bois est engagée par une de ses extrémités dans une réunion de cordages ou de nerfs d'animaux, qu'elle tord avec force lorsqu'on la rabat horizontalement; lorsqu'on la laisse échapper, elle pousse un trait, disposé en conséquence, contre lequel elle vient frapper. Le terme a été attesté par les dictionnaires en 1546, étant emprunté au lat. *ballista*.

5. Bannière

Terme spécifique au Moyen Age, *banieră* représente «un drapeau sous lequel se réunissaient les navires d'un seigneur» ou «désigne une unité militaire».

²¹⁴ August Scriban, *Dictionarul limbii românești*, București, Ed. Saecullum, 2014.



Comme terme historique, attesté au XIIe siècle, la *bannière* désignait un drapeau militaire féodal, qui représentait une enseigne quadrangulaire que le seigneur ou chevalier banneret avait le droit de porter à la guerre et sous laquelle se rangeaient ses vassaux (*lever (la) bannière; arborer la bannière; se ranger sous la bannière*).

La bannière de France était le drapeau des anciens rois de France lorsqu'ils allaient à la guerre et qui était parsemé de fleurs de lis. *Le fief de bannière* était «le fief de chevalier banneret». Comme terme héraldique, *en bannière*, désignait «la manière de disposer les armes en carré, comme les bannières féodales, plus honorable qu'en écusson ou en pointe». *Le chef de bannière* désignait le «capitaine de quartier dans une ville» et *la bannière étoilée* était «le drapeau national des États-Unis d'Amérique qui était composé de 13 bandes rouges et blanches et de 50 étoiles blanches sur fond bleu».

A bannière levée exprime l'idée d'hostilité ouverte et *se ranger sous la bannière de quelqu'un* celle de «se ranger de son parti, agir dans le même esprit».

La bannière, terme de marine, désignait le pavillon qui indique la nation à laquelle appartient un bâtiment. *La bannière de partance* était un pavillon que l'on met à la poupe du vaisseau, pour faire signal à l'équipage qui est à terre de venir s'embarquer. *La bannière de conseil* était une bannière blanche que l'amiral fait arborer en poupe, quand il veut prendre avis de capitaines.

La bannière était aussi utilisée comme étendard qui était porté aux processions, et qui sert à distinguer une paroisse ou une confrérie. Dans les temps féodaux, désignait la compagnie de vassaux que le seigneur faisait assembler pour servir le roi à la guerre.

L'expression *c'est la croix et la bannière* exprime «quelque chose difficile» et *combattre sous la bannière de quelqu'un* exprime l'intension de «lutter aux côtés de quelqu'un dont on partage les idées».

Le Dictionnaire Littré l'explique comme «voile de marine, voile dont les écoutes larguées ou cassées permettent que le vent l'enlève».

6. Bombarde

Terme militaire du Moyen Age, le mot roumain *bombardă* désigne «une machine de guerre qui, à l'aide de cordes et de ressorts, servait au Moyen Age à lancer des projectiles ou de grosses pierres» ou «un canon de grand calibre».

Le français *bombarde*, vieilli (attesté en 1340, sous la forme initiale *bombare*), désignait «une machine de guerre qui ressemblait à une bouche à feu servant à lancer des boulets». Son manque de précision et sa faible cadence de tir rendaient la bombarde plus effrayante et démoralisante que



meurtrière. *La bombarde* pouvait être aussi «un petit navire à voile semblable à celle de la galiote à bombes».

Le terme est aussi entré dans le domaine des vêtements dans le syntagme *manches à la bombarde* avec le sens «manches à gigots» par analogie à sa grande forme.

7. Bretesse

Bretesă décrivait une construction ayant comme but la fortification. En plus, le mot fait aussi référence à «une armure mobile de la casque qui protège le nez».

En français, il est un terme vieilli (attesté en 1155), avec la forme *bretèche*. Les dictionnaires actuels n'enregistrent plus le mot *bretesse*. Il est expliqué comme représentant «une construction en encorbellement, garnie de créneaux, parfois de jours, de mâchicoulis». Le *Dictionnaire Littré* lui mentionne aussi le sens de «rangée de créneaux sur une fasce, une bande ou un pal, ou sur les côtés de l'écu», comme terme de blason.

8. Catapulte

Le terme *catapultă*, de l'Antiquité et du Moyen Age, était «une machine de guerre utilisée surtout pour attaquer les cités, qui servait pour jeter les pierres ou les tonneaux avec des substances inflammables sur l'ennemi». Ultérieurement le mot a acquis d'autres sens: «dispositif pour lancer les avions (des porte-avions) ou les planeurs» ou «dispositif pour lancer/jeter le pilote de l'avion en cas de péril».

La catapulte était «une pièce d'artillerie servant autrefois à lancer divers projectiles, des pierres» et elle représentait aussi un moyen d'attaque. Le mot a été attesté en 1355 et, plus tard, en 1930, il est aussi enregistré avec le sens «engin de propulsion d'un avion ou d'un hydravion à bord d'un navire de guerre». Le *Dictionnaire Littré* fait une remarque intéressante: «dans l'ancienne machine de guerre, les projectiles étaient lancés par des bras horizontaux, qu'on avait préalablement fait tourner de manière à tordre un ensemble de cordages ou de nerfs d'animaux». Le mot a été attesté en 1355.

9. Cocarde

Le sens du mot dans les deux langues est presque le même.

La cocarde, terme vieilli (attesté en 1468), était «une insigne que portaient à la coiffure certains hauts fonctionnaires et les militaires de nations ou d'armées différentes consistant soit en un morceau d'étoffe plissé en rond, soit en une plaque de métal circulaire, soit en un nœud de ruban». Aujourd'hui le sens est approprié, celui d'«insigne d'étoffe ou de métal, généralement rond, de couleurs variées indiquant un grade, l'appartenance à une nation, à une armée ou à un parti».



En France, sous la Révolution, le mot désignait une insigne portée par les partisans de la Révolution puis par la population entière en signe de ralliement: *cocarde verte, tricolore; cocarde nationale, patriotique; chapeau à cocarde, un tricorne à cocarde tricolore*.

La cocarde blanche représentait «une emblème des royalistes» et l'expression *prendre la cocarde* signifie «devenir soldat».

En roumain, le mot a gardé le même sens, en précisant qu'il en a aussi reçu un autre, celui de «fleur en cire blanc que les invités portent pendant les noces sur la poitrine». Ce sens est assez rencontré dans la zone rurale de l'Olténie. Il décrit aussi le nœud au ruban porté dans les cheveux, comme ornement, par les femmes.

10. Couleuvrine

Terme d'artillerie, *la coulevrine*, représentait «une espèce/pièce plus longue que les pièces/canons ordinaires, qui chassait beaucoup plus loin; le diamètre de son calibre était d'environ cinq pouces et son boulet de seize livres». *La coulevrine (à main)*, la plus ancienne des armes à feu portative, commencement du XVe siècle, se composait d'un canon relié à un fût: un homme la porte et la met en joue, et un autre met le feu à l'aide d'une mèche» et désignait «une arme à feu portative». La locution, vieillie, *être sous la coulevrine d'une place* avait le sens «en être si proche qu'elle peut être bien défendue ou au contraire incommodée» en se référant à une maison, à une terre. Au sens figuré, en parlant d'une personne, l'expression *être sous la coulevrine de qqn.* signifie «avoir son bien dans le voisinage de quelqu'un plus riche et plus puissant que soi, et, par extension, être dominé, être sous la dépendance». Le mot a été attesté au XIVE siècle.

En roumain, il est considéré ancien, inutilisable en présent, ayant les mêmes explications: «canon à long et mince tuyau».

11. Francisque

Le mot français, repris par le roumain, désigne dans la langue d'origine une «arme des anciens Francs, sorte de hache d'armes à deux tranchants». Le TLFi décrit cette arme comme «hache à un seul tranchant, plus rarement à deux tranchants, utilisée par les Germains et les Francs comme arme de jet à la guerre». Les Francs la lançaient contre le bouclier de son ennemi, ou s'en servait en la conservant à la main. Les dictionnaires roumains l'enregistrent comme archaïsme.

La francisque gallique ou *la francisque* est un insigne pris par le gouvernement du maréchal Pétain de 1940 à 1944 et représentant cette hache à deux tranchants. Le mot français a été attesté en 1599, étant emprunté au bas latin *francisca* «hache des Francs», féminine de l'adjectif *franciscus* «franc» (dérivé de *francus*, *franc**).



12. Franc-tireur

Le *franc-tireur*, mot d'origine française, attesté en 1772, a donné en roumain *franc-tiror*, avec le même sens, «celui qui fait partie d'un corps franc organisé pendant une guerre pour combattre parallèlement avec l'armée régulière».

Au sens figuré, il représente «une personne qui, appartenant ou non à un groupement, à un parti, à une école, professe une certaine indépendance d'esprit, manifeste des idées avancées ou ne se plie pas entièrement à la discipline», d'où l'expression *agir en franc-tireur*.

August Scriban l'enregistre en roumain sous la forme *franc-tirór* et avec le même sens. En roumain, il est enregistré par Scriban, avec le sens «sentinelle sur la gabie». Chez Lazăr Șăineanu il apparaît écrit sous la forme *franc-tiror, franc-tirori*.

13. Gabier

Le *gabier* désigne «un matelot breveté dans la spécialité de la manœuvre, chargé du soin de la mâture, du gréement, des embarcations et des ancres». Le mot a été attesté en 1678, étant dérivé de *gabie*. Il apparaît aussi dans les dictionnaires roumains avec la même graphie et le même sens.

14. Galion

Galion, terme marine, était «un grand navire à voiles, armé en guerre et/ou naviguant généralement sous escorte, utilisé surtout par l'Espagne pour transporter en Amérique les choses nécessaires aux colons et à porter en Europe les métaux précieux et les marchandises provenant de ses colonies». Le mot a été attesté en 1208. De son sens propre, on enregistre, au sens figuré, l'idée d'«argent en grande quantité».

En roumain, il est enregistré avec la même forme et le pluriel *galioane*. Il est expliqué comme en français, mais il a encore un autre sens: «sculpture ornementale (en bois) représentant un personnage mythologique, fixée à la proue des navires à voiles». (DEX, DLRM)

DLRM enregistre le mot *galion* avec le même sens, en ajoutant aussi qu'il est connu dans la région de l'Olténie avec la variante phonétique *galaon*.

15. Galiote

Le roumain *galioță* est expliqué comme «navire léger à deux mâts et avec le fond plat, utilisé autrefois dans la Mer du Nord et la Mer Baltique, surtout par les Hollandais».

Terme militaire, la *galiote* désigne «une petite galère aux formes effilées et très rapide». La *galiote à bombes* est «un navire à varangues



plates, très fort, en bois, et ayant un ou deux mortiers à lancer des bombes». *La galiote hollandaise* décrivait «un navire à voiles de formes arrondies, de faible tirant d'eau et destiné surtout au cabotage et à la pêche». Le mot a été attesté en 1274-1275.

16. Grenadier²

*Le grenadier*² (attesté en 1671) désignait «un soldat spécialement chargé du lancement des grenades à main ou un soldat d'élite de certaines unités». Le mot est rencontré dans les expressions *jurer comme un grenadier* «jurer habituellement» et *boire comme un grenadier* «boire beaucoup».

Au sens figuré, péjorativement, le mot est utilisé pour désigner «un homme de grande taille et surtout une femme, non seulement de grande taille, mais aussi de manières masculines, hardies, brusque».

Le mot est enregistré dans les dictionnaires roumains avec le même sens propre de base.

17. Hallebarde

Le mot *hallebarde* (attesté en 1448) désignait «une arme d'infanterie en usage du XIVe au XVIIe siècle et, de nos jours, arme d'apparat pour certains hommes assurant une garde d'honneur (marins, suisses, garde vaticane etc.), comportant une longue hampe terminée par un fer pointu et tranchant, muni de deux ailes, l'une en pointe, l'autre en croissant de hache». *Le Dictionnaire Littré* l'explique d'une manière semblant: «arme d'hast, garnie par en haut d'un fer long, large et pointu, traversé d'un autre fer en forme de croissant qui sera monté sur du bois de frêne; les lames seront d'un bon fer, net et point pailleux; celle de la hallebarde sera de neuf à dix pouces de long, et celle de la pertuisane de dix-huit à dix-neuf».

Il est emprunté au moyen haut allemand *helmbarte*, proprement «hache à poignée», composé de *helm*, «poignée, hampe» et *barte* «hache», cette arme d'origine allemande ou suisse qui a été importée en France vers la fin de la guerre de Cent Ans. (TLFi)

L'expression *on lui a donné une hallebarde* signifiait autrefois «on l'a fait sergent dans une compagnie de gens de pied» et *cela est vrai comme les Suisses portent la hallebarde par-dessus l'épaule* se disait d'une chose fausse. Au sens figuré, l'expression *quand il tomberait des hallebardes* s'explique par «il pleuvrait à verse, les grosses gouttes d'eau étant, par exagération, comparées à des fers de hallebarde». *Il va tomber des hallebardes* se dit quand un gros nuage arrive tout plein d'eau. D'une mauvaise rime, on dit «ces mots riment comme hallebarde et miséricorde».

De ce mot s'est formé *hallebardier* (attesté en 1483) qui était «un homme d'arme ou garde d'honneur portant la hallebarde».



Les deux mots apparaissent aussi en roumain avec le même sens, mais avec une graphie appropriée: *halebardă* et *halebardier*.

18. Mahonne

Le roumain *mohană*, vieilli, décrit des navires ou des embarcations (au fond plat, sans propulsion propre), utilisés dans les ports pour le transport des marchandises». Les dictionnaires enregistrent aussi la variante *mahoană*.

Le mot français désigne «une galère turque de grande taille, qui naviguait autrefois dans les mers du Levant».

19. Palissade

Le sens du mot est approprié dans les deux langues: en roumain, «(anc.) élément de fortification, utilisé dans les aménagements défensifs plus anciens, consistant en une haute clôture faite de piquets en bois enfoncés verticalement dans le sol, liés entre eux par des planches, des cordes, des cannes et comportant entre les espaces des tresses de cannes, de ronces, de fil de fer barbelé etc.; gigue». En français, terme de fortification, attesté en 1600, *la palissade* dénommait «un obstacle de défense composé d'un alignement de pièces de bois, posées verticalement et terminées en pointe». Elle pouvait aussi être construite de planches, de lattes ou de pieux contigus et plantés en terre, tenus par des traverses et généralement taillés en pointe à leur sommet ou représentant une haie formée d'arbres ou d'arbustes, taillée de façon à former une clôture (palissade taillée, palissade d'oliviers).

20. Retirade

En roumain, terme militaire, vieilli, *la retirade* se réfère au retrait envers l'ennemi. Il apparaît aussi avec le sens de «water-closet, lieu secret, retiré», légèrement lointain de celui français.

Celui français désigne «un ancien terme de fortification, espèce de retranchement qui se fait dans le corps d'un ouvrage, pour disputer le terrain, lorsque les premières défenses ont été rompues».

21. Salade² (dans les dictionnaires français)

Terme historique et ancien (attesté en 1417), *la salade²* désigne «la partie de l'armure en usage en Europe au XVe et au XVIe siècle; sorte de casque ouvert ou fermé, très bombé, à visière courte, et à couvre-nuque».

Le mot se rencontre aussi en roumain avec le même sens celui de «casque ronde, portée au XVe siècle» (DLRM).



A la suite de cette analyse, on peut observer le fait que certains mots ont été adaptés phonétiquement dans la langue roumaine (*arbalète – arbaletă, arquebuse – archebuză* etc.), des autres ont gardé la forme de la langue française (*aviso – avizo, gabier – gabier, galion – galion, grenadier – grenadier* etc.).

La bourgeoisie du XIXe siècle employait de nombreux mots d'origine française pour montrer la distinction sociale, la séparation des autres parleurs. A travers le temps, tous ces mots ont disparu de la langue roumaine en même temps avec les réalités qu'ils désignaient.

Bibliographie

- Barré, Louis, Landois, M. Narcisse, *Complètement du Dictionnaire de l'Académie Française*, Bruxelles, 1839 (édition en ligne)
- Brachet, August, *Dictionnaire Etymologique de la langue française*, Paris, 1872 (édition en ligne)
- Bulgăr, Gh, Constantinescu-Dobridor, Gh., *Dicționar de arhaisme și regionalisme (DAR)*, București, Ed. Saeculum I.O., 2000
- Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, 1835 (édition en ligne)
- Hristea, Th., *Probleme de etimologie. Studii. Articole. Note*, București, Ed. Științifică, 1968
- Le Nouveau Petit Robert de la langue française 2023*, Paris, Edition Le Robert, 2023
- Littre, E., *Dictionnaire de la langue française* (édition en ligne)
- Macrea, D., *Dicționarul limbii române moderne (DLRM)*, București, Ed. Academiei, 1958
- Picoche, Jacqueline, *Dictionnaire étymologique du français*, Paris, Editions Robert, 2006
- Scriban, August, *Dicționarul limbii românești*, București, Ed. Saeculum, 2014
- Șăineanu, Lazăr, *Dicționarul universal al limbii române: 77000 de articole*, Chișinău, Ed. Litera, 1998
- Trésor de la langue française informatisée*, (version électronique du *Trésor de la Langue Française*, dictionnaire de référence du XIXe et XXe siècle) (www.atilf.atilf.fr)